

Retours de la 6^{ème} rencontre des gestionnaires AEP

6 décembre 2012

Ordre du jour

1. Point sur le X^{ème} programme d'aides de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse
→ Ce point n'a pas pu être abordé lors de cette rencontre et sera remis à la prochaine.
2. Présentation des groupes de travail existants et réflexion sur la représentativité du groupe des gestionnaires AEP (Sophie Schmitt, animatrice du SAGE ill-nappe-rhin)

Présents :

Michel Herr	APRONA
Hervé Chrétien	ARS
Jean Widerkehr	ARS
Georges Weber	Communauté de Communes de la Région de Molsheim – Mutzig
Régis Muller	Communauté de Communes de la Région de Molsheim – Mutzig
Frédéric Messineo	Conseil Général du Bas-Rhin
Estelle Rvolt	Conseil Général du Haut-Rhin
Odile Rochigneux	DRAAF Alsace
Katia Wouters	Lyonnaise des eaux
Albert Scholer	Mairie de Habsheim
Jean Stritmatter	Mairie de Wittenheim
Claude Goutte	Mairie de Wittenheim
Lucienne Gartner	Région Alsace
Jean-Laurent Vonau	SAGE Ill nappe rhin
Delphine Rousset	SAGE Ill nappe rhin (Région Alsace)
Christine Guionie	SDEA
Patrice Jundt	SIE Ottmarsheim
Marc Loetscher	SIVU Hardt bassin potassique
Patrick Chanvillard	UME Erstein
Jérôme Augeraud	Véolia Eau
Thomas Roemer	Ville de Bischwiller

La production d'eau potable sur le périmètre de la nappe phréatique en Alsace

335 forages d'alimentation en eau potable sont comptabilisés sur le périmètre de la nappe phréatique dont 99 dégradés identifiés sur les listes SDAGE et Grenelle (49 Grenelle et 50 SDAGE) (liste disponible sur le site internet : <http://www.aprona.net/sage-ill-nappe-rhin/rencontres-aep.html>)

Ces captages sont principalement dégradés pour cause de pollutions aux nitrates et/ou aux phytosanitaires.

Une enquête a été réalisée en 2010 dans le cadre du SAGE ill-nappe-rhin dont voici quelques résultats (disponible sur le site internet : <http://www.aprona.net/sage-ill-nappe-rhin/rencontres-aep.html>)

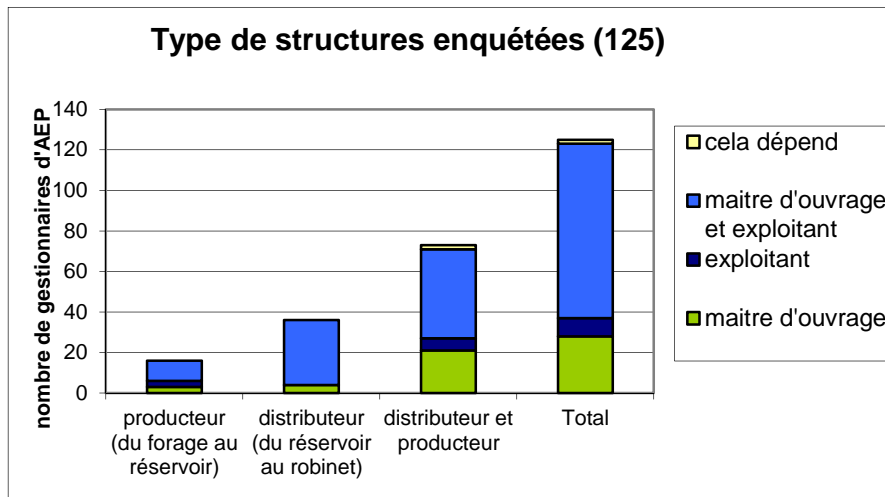
121 gestionnaires d'eau potable référencés (non exhaustif)

Une répartition par « activité » :

- 13% sont des producteurs d'eau potable
- 29% sont des distributeurs
- 58% assurent les deux activités (Figure 1)

Une répartition par « fonction » :

- 22 % sont maître d'ouvrage
 - 7% sont exploitants
 - 69% assurent les deux fonctions
- Les 2 % restant représentent les gestionnaires AEP qui, selon les endroits assurent l'une ou l'autre fonction.



Les types de gestions répertoriées

57 gestionnaires AEP ont répondu au questionnaire dont :

- 40% en régie (prise en charge de la gestion du réseau par les communes et regroupements de communes).
- 28% en syndicat de production
- 14% en affermage

Le SDEA couvre 65% des communes du Bas-Rhin qui ont délégué toute ou partie de la gestion de l'AEP.

Document régional exhaustif de l'ARS :

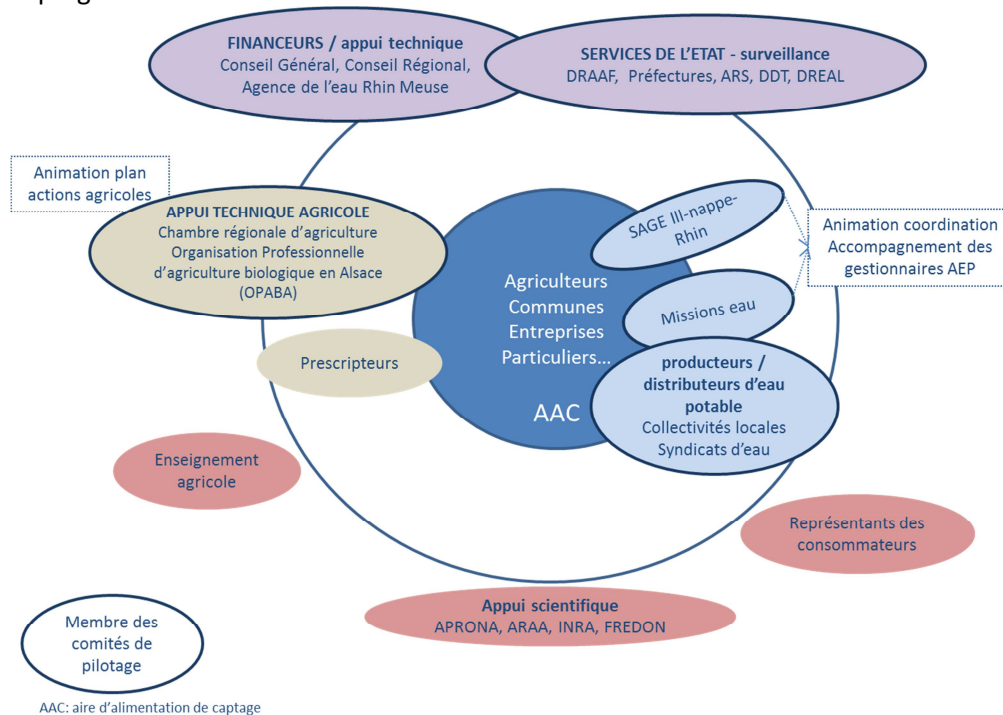
http://www.ars.alsace.sante.fr/fileadmin/ALSACE/ars_alsace/Votre_sante/votre_environnement/Eau_potable/Qualite_de_l_eau/ARS_qualite_eau_alsace_72.pdf

6 sociétés fermières sont implantées en Alsace :

- 5 sociétés privées : Veolia, SAUR, SADE, SOGEST, lyonnaise des eaux
- 1 société d'économie mixte : Caleo (Guebwiller)

Les acteurs de l'eau dans les aires d'alimentation en eau potable

Schéma du jeu d'acteurs en Alsace autour des problématiques eau sur les aires d'alimentation des captages AEP



Les gestionnaires AEP concernés par les captages dégradés des listes Grenelle et SDAGE ont un accompagnement spécifique aux problèmes identifiés. Ils sont au cœur de la démarche.

Pour les gestionnaires AEP non concernés par ces listes, un accompagnement spécifique peut être assuré par le SAGE III-nappe-rhin selon l'état des lieux (voir actions ci-dessous).

Les pollutions existantes (source ARS)

Les cartes de l'inventaire régional donnent une indication de l'état général de la nappe à un moment donné (2009). Elles sont téléchargeables sur le site de l'APRONA :

<http://www.aprona.net/documentation/telechargement/qualite.html>

Toutefois, des données annuelles sont disponibles, pour estimer l'état de la nappe (SIERM – base de données de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse).

Pollutions aux produits phytopharmaceutiques et / ou nitrates

99 captages sont jugés prioritaires, identifiés comme étant dégradés en 2009.

Les captages dégradés ont été regroupés sur 56 aires d'alimentation de captages (voir tableau ci-dessous) dont 25 sont classées sur la liste Grenelle comme étant prioritaires.

	AAC/ Captages	Liste Grenelle / captages
Alsace	56 AAC (99 captages)	25 AAC (49 captages)
Bas-Rhin	21 AAC (33 captages)	9 AAC (16 captages)
Haut-Rhin	35 AAC (66 captages)	16 AAC (33 captages)

L'évolution de la qualité de l'eau

Pollution d'origine agricole

Evolution des captages dégradés selon les taux de phytosanitaires et de nitrates (données SIERM 2011).

AAC	68		67	
	phyto	nitrates	Phyto	nitrates
stable	23	20	7 + 4 non listés SDAGE ou Grenelle	4
baisse	10	5	6	1
hausse	0	8	0	2

Pollutions d'origine industrielle

Bas-Rhin

Forage public

- Arrêt du forage de Chatenois-Scherwiller
- Le forage d'Oberhausbergen fonctionne toujours mais des puits de fixation (un puits industriel et un puits de fixation dans le PPR) le protègent d'une pollution historique d'origine industrielle (Revêtement industriel).

Forages privés

- Arrêt du forage du CNRS, situés à Strasbourg-Cronembourg, dont l'usage AEP a été abandonné en raison d'une pollution par les COV.
- Arrêt des forages de l'entreprise Caddie à Schiltigheim.

Haut-Rhin

14 sites pollués à proximité des champs captant nécessitant une restriction préfectorale de l'usage de l'eau potable (Voir liste en annexe).

(Voir site internet BASOL / BASEAS)

La pollution de Dupont de Nemours est d'origine industrielle mais concerne des produits phytosanitaires.

Les enjeux eau (zones vulnérables, AAC) et les priorités

Les enjeux sur les aires d'alimentation de captages d'eau potable sont principalement liés aux pratiques agricoles. Plus marginalement mais non négligeable, les risques de pollutions industrielles et ceux liés aux effluents domestiques sont à prendre en compte.

Afin de préserver et reconquérir (à moyen ou long terme) la qualité de la ressource en eau, les gestionnaires AEP peuvent mettre en place des actions.

Actions possibles à destination de la profession agricole (liste non exhaustive)

- Se faire connaître et expliquer son activité (portes ouvertes de la station de production aux exploitants agricoles des champs captant) (et autres activités de l'aire d'alimentation si elle est défini)
- Organiser des réunions annuelles (ou participer aux réunions agricoles) en proposant de faire le point sur la qualité de l'eau et réfléchir ensemble aux solutions à apporter
- Mise en place de partenariats avec les exploitants agricoles (contrats avec indemnisation ou aide stockage, développement d'activités, etc.) et, proposer d'aller plus loin en intégrant tous les acteurs dans une réflexion de territoire
- Travailler sur l'acquisition foncière que lorsqu'elle est nécessaire et en concertation avec la profession agricole (développer une meilleure connaissance des outils foncier existant)

Actions possibles à destination des entreprises

- Mise en place d'actions de sensibilisation à destination des entreprises
- Mise en place de partenariats avec les acteurs type SNCF, VNF, etc. en fonction des enjeux du secteur

Amélioration des connaissances

- Développer une meilleure connaissance des banques de données existantes pour favoriser la mise en place d'une surveillance (qualité d'eau, réseau piézométrique) notamment vis-à-vis des pollutions industrielles.
- Mettre en place une mission eau (individuelle ou collective sur plusieurs champs captant)
- Participer aux rencontres des gestionnaires AEP du SAGE ill-nappe-rhin et proposer des sujets d'actualité qui doivent être approfondis et partagés (acquisition de connaissances), organisation de sorties

Outils développés à ce jour par le SAGE ill-nappe-rhin

- Les rencontres biannuelles des gestionnaires AEP
Voir programme et comptes rendus sur le site : <http://www.aprona.net/sage-ill-nappe-rhin/rencontres-aep.html>
Elles ont vocation à favoriser les échanges entre les producteurs d'eau et avec les acteurs du territoire, d'apporter des éléments de compréhension des enjeux de maintien ou de reconquêtes de la qualité de l'eau
- L'accompagnement des producteurs d'eau concernés par une aire d'alimentation de captages de la liste SDAGE ou concernés par une pollution pour la mise en place de plans d'actions
- La mise en place de partenariats avec les acteurs locaux afin de trouver des solutions collectives pour résorber les problèmes de pollutions existantes
- Organisation de manifestations (colloque agricultures / collectivités, etc.) à destination de tous les acteurs concernés
- Le bulletin d'informations à destination des gestionnaires AEP
- Le développement et la diffusion d'outils de communication à destination des communes, des entreprises (via les réseaux existants), etc.

Représentativité des gestionnaires AEP

Retour sur les groupes de travail existant : exemple du groupe ecophyto

L'alimentation en eau potable est tributaire d'un maintien et/ ou d'une amélioration de la qualité de l'eau de la nappe phréatique, qualité qui peut être impactée par l'activité agricole, industrielle, des communes et des particuliers.

Il est indéniable que les représentants des producteurs / distributeurs d'eau doivent pouvoir se faire entendre au sein de groupe de travail existants, groupes dans lesquels tous les acteurs ayant un impact sur l'eau sont représentés (SAGE ill-nappe-rhin, ecophyto, ...).

Deux participants du groupe des gestionnaires AEP du périmètre du SAGE ill-nappe-rhin se sont proposés pour participer ponctuellement aux bureaux de la Commission Locale de l'Eau du SAGE.

M. Régis MULLER – de la Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig

M. Patrick Chanvillard – Directeur de l'UME d'Erstein

L'animatrice a proposé d'informer ponctuellement le groupe lors de réunion du plan ecophyto qui a été présenté par Odile Rochigneux et sur l'ensemble des groupes de travail.

Le plan ecophyto est un plan national qui vise la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires au sein de la profession agricole, des communes et des particuliers.

(voir diaporama de Odile Rochigneux de la DRAAF Alsace sur le site des rencontres des gestionnaires AEP).

Prochaine réunion : 14 juin 2013

Thématique : la gestion du foncier sur les périmètres de protection des captages et sur les aires d'alimentation.